



COMMUNE DE
MONTREDON-LABESSONNIÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

SÉANCE DU JEUDI 15 DECEMBRE 2022

Nombre de Membres

- Afférents	19
- En Exercice :	19
- Présents :	13
- Ayant pris part :	16

L'an deux mille vingt-deux et jeudi quinze décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Date de convocation

06/12/2022

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROLLAND ; M. Jean MARTINEZ ; M. Didier COMBES ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme Marie-Line CLUZEL ; M. Jean-Marie BRU ; M. Daniel CAMP ; Mme Pascale BARNA-LEGRAND ; Mme Héléna POLDERVAART ; Mme Aline COU-TAREL ; Mme Claude HUET

Date d'affichage

06/12/2022

Excusés représentés : Mme Mélanie ROUX représentée par M. Jean-François COMBELLES ; Mme Dominique GODOT-RAMADE représentée par M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme MARCOU MADER Pauline représentée par M. Jean-Paul CHAMAYOU

Absents excusés : Mme Vanessa LAGARDE ; M. Raoul de RUS

Absente non excusée : Mme Gaëlle POUSTOMIS

Mme POLDERVAART Héléna a été nommée Secrétaire de Séance.

Délibération N°2022-86 : Désignation d'un Correspondant suppléant ERDF et intempéries

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il est souhaitable de procéder à la désignation d'un Correspondant suppléant ERDF Intempéries parmi les membres du Conseil municipal, suite à la démission de Monsieur David FRANCO.

En lien avec ERDF TARN, les correspondants informent le Conseil municipal du dispositif mis en place en cas de tempête. Pendant la tempête, ils assurent la relation entre la mairie et ERDF : avec le Maire, ils sont les seuls autorisés à joindre directement la cellule de crise ERDF (comme la cellule en sous-préfecture) notamment pour solliciter un arbitrage sur les priorités de réalimentation. Ils participent à l'élaboration rapide de premiers diagnostics des réseaux sur la Commune, grâce aux informations qu'ils reçoivent des administrés, en s'appuyant sur les fiches diagnostics ERDF.

Monsieur le Maire propose la candidature de Monsieur Daniel CAMP, Conseiller municipal.

Aucun autre candidat ne se manifestant, Monsieur le Maire propose de procéder au vote.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, dit que :

- Monsieur Daniel CAMP est élu Correspondant suppléant ERDF Intempéries.

Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Paul CHAMAYOU.

